

| | | |
|--|----|--|
| Nombre de Conseillers en exercice : | 33 | EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL |
| Présents : | 22 | |
| Représentés : | 8 | |
| Non représentés : | 3 | Séance du 17 décembre 2024 |
| Non représentés : | 3 | L'an deux mille-vingt-quatre et le dix-sept décembre, le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le onze décembre, sous la présidence de Monsieur Christian GROS, Maire. |
| Votants : | 30 | Étaient présents également : |
| Carine BLANC-TESTE, Samuel MONTGERMONT, Annie MILLET, Christophe MOURGEON, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Chantal GONNET-OLIVI, Stéphane MICHEL, Annie GARNERO Adjoints au Maire. | | |
| Evelyne ESPENON, Gérard PREVOT, Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, Cyril GEEL, , Caroline PLATERO-DELERM, Mohammed AITANE, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Simon BERTHE, Conseillers Municipaux. | | |
| <u>Étaient représentés</u> : Philippe COLLET, Michel MUS, Rosa Lila HAMMACHE, Simon SASTRE, Christiane TCHA SENG NOU, Frédéric BRES, Nadège AZZINARI, Patrice de CAMARET | | |
| <u>Étaient absents et non représentés</u> : Sandy ROUVEL, Vital DELESNERAC-DEMENIVILLE, Quentin ROUVIERE | | |
| Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mohammed AITANE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. | | |

Subvention exceptionnelle au Hand Ball Club de Monteux

Carine Blanc, Adjointe au Maire déléguée à la Ville Sportive, propose d'attribuer une subvention exceptionnelle au Hand Ball Club de Monteux. Cette association sportive est l'une des plus importantes de Monteux dans le domaine des sports collectifs. Elle a investi depuis plusieurs années dans une démarche éco responsable tri des déchets, utilisation de gourdes mais aussi de verres Ecocup à la place des verres jetables. Afin d'optimiser encore plus cette démarche, il serait souhaitable de réaménager la buvette et de faire l'acquisition d'un lave-vaisselle facilitant le nettoyage des verres notamment lors des périodes de forte affluence. Le Club propose de faire une partie des travaux. Il vous sera proposé de lui accorder une subvention exceptionnelle de 3.200€

Le Conseil Municipal, Madame Blanc entendue et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de Madame la Présidente du Hand Ball Club de Monteux,

Vu le budget 2024 voté le 9 avril 2024,

DECIDE d'attribuer à l'Association Hand Ball Club de Monteux, une subvention exceptionnelle de 3.200€ pour participer à l'aménagement de la buvette du Club House.

AUTORISE Monsieur le Maire ou Madame Blanc à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.
Pour copie conforme.

Christian GROS



Maire de MONTEUX

Acte Exécutoire

Transmis le : **27 DEC. 2024**

Publié le : **27 DEC. 2024**

Notifié le :

Mohammed AÏTANE

Secrétaire de séance